



QUARTIER LE PLATIN

Compte-rendu de la réunion du
vendredi 02 août 2019 à 18 heures
Salle Vasco de Gama

A l'accueil, Pierre GAVID invite chaque participant à communiquer son adresse mail et demande à chacun de bien vouloir contacter amis et voisins du Platin afin d'obtenir un maximum d'adresses pour assurer une bonne communication avec les résidents.

La séance est ouverte à 18 heures par Pierre GAVID, délégué de quartier, en présence d'une trentaine de personnes.

Il présente les excuses de Monsieur Claude BAUDIN, maire, et de Madame Florence RODIER-ROUGET, déléguée de quartier.

La commune est représentée par Monsieur P.BECKER, adjoint, et par Madame PROUST, conseillère municipale.

Association syndicale.

Aucune assemblée générale n'a eu lieu depuis très longtemps concernant le lotissement du Platin.

Il est suggéré de réunir une assemblée générale dans les mois qui viennent, pour réactiver cette association et pouvoir réagir en cas de contestation ultérieure.

Tous renseignements concernant le lotissement seront les bienvenus, à communiquer à Monsieur GAVID.

Allée de la jonque.

La piste cyclable et le chemin piéton sont très dégradés, comme déjà signalé l'année dernière.

Monsieur BECKER indique que la commune interviendra en fin de saison pour une remise en état « purge des racines ».

La haie, elle aussi en mauvais état, mériterait d'être remplacée, une majorité de résidents souhaitant que cet espace reste végétalisé.

Monsieur BECKER indique qu'elle serait enlevée et l'étude de son remplacement confiée à Sandrine, responsable des espaces verts.

Arrivée des vélos en bas de l'allée de la jonque

Ceux-ci doivent s'arrêter mais il semble difficile de proposer une autre solution.

Circulation dans l'allée.

Plusieurs participants émettent des suggestions (ralentisseurs, suppression de la haie, pose de panneaux, peinture des passages piétons).

Monsieur BECKER précise que la peinture des passages sera terminée après la saison.

Par ailleurs, il se dit opposé à l'installation de ralentisseurs et de bandes rugueuses à cause des nuisances sonores, et confirme que la réflexion se poursuit sur les pistes d'amélioration.

Avenue de la grande côte.

Celle-ci sera refaite en trois tranches, en commençant par la section du milieu.

Parking Belvédère. Stationnement des camping-cars.

Il est rappelé les nuisances pouvant être provoquées: eaux usées, bruit, musique. Sont en cause les camping-cars, très fréquemment de type fourgon.

Monsieur BECKER rappelle qu'il n'est pas possible d'interdire le stationnement.

Par contre, l'installation à demeure (camping) peut être et sera verbalisé. A signaler à la mairie.

Plage du Platin.

Plusieurs résidents font remarquer que la plage ne semble plus nettoyée comme par le passé (passages beaucoup moins fréquents, troncs d'arbres encore présents).

Monsieur BECKER indique que la réglementation entraine des contraintes , entre autres l'obligation de ne pas toucher à la laisse de mer.

La plage est nettoyée une fois par semaine.

Les pierres déplacées seront remises en place en fin de saison.

Autres remarques :

Mieux indiquer l'emplacement des toilettes.

Multiplier les panneaux d'interdiction des chiens.

Nettoyer les panneaux « baignade dangereuse »

Y-a-t-il verbalisation ? Oui mais manque évident de policiers municipaux pendant la saison.

Promenade du Platin.

Beaucoup de végétaux débordent sur les trottoirs et gênent la circulation des piétons.

Prévenir la mairie en cas de gêne, avec photos à l'appui.

La mairie demandera aux riverains d'élaguer, au besoin par la contrainte.

Chemin des douaniers.

Un garde-corps en bois vers le pont du diable est abimé et devrait être réparé. A la hauteur de la roche aux moines, la falaise présente un risque d'éboulement. Les escaliers d'accès à la plage mériteraient d'être vérifiés, certains endroits présentant des fissures.

La dernière marche est quelquefois trop haute par manque de sable.

Bouclage du quartier lors des manifestations touchant celui-ci.

Les résidents du Platin ne sont pas prévenus,

Communication à revoir.

Encombrement de la rue du Platin.

Problème connu, toutefois il n'est pas envisagé de travaux par la mairie pour un problème présent deux mois par an.

Questions diverses.

Un résident fait remarquer que le remplissage des citernes des véhicules de la commune engendre des pertes d'eau importantes (tuyaux défectueux ?).

Lors des fortes pluies le lavage des rues entraîne de la pollution.

En outre, certaines résidences ne sont pas raccordées au tout-à-l'égout...

Le projet de déchetterie proche de Saint Palais est définitivement enterré.

Monsieur GAVID remercie l'assistance et lève la séance à 20 heures.

Vos délégués de quartier

Florence RODIER-ROUGET
frod@bbox.fr

Pierre GAVID
pierregavid@free.fr